

REVVeries

Tirage papier : 2000 exemplaires

+ diffusion par courrier électronique & site Internet

Décembre 2017

Roulons En Ville à Vélo



Roulons En Ville à Vélo

Maison du Vélo
1 rue Michel Servet
26000 VALENCE

BULLETIN D'INFORMATION DE L'ASSOCIATION

www.revv-valence.org - 09 80 91 94 97

Permanences :

Les lundis (15h-20h)

Les jeudis (15h-18h)

1^{er} et 3^e samedis (15h-18h)

EDITORIAL

Le REVVeries que vous tenez entre les mains est un élément essentiel de la vie de REVV. Outre le lien entre l'association et ses adhérents c'est aussi une tribune pour interpellier les élus et les techniciens. Mais il est aussi un moyen d'encourager ceux qui agissent dans le bon sens. Et depuis la dernière édition de ce bulletin, en mars, les bonnes nouvelles s'accumulent, signe que le vélo en tant qu'alternative à la voiture est désormais pris au sérieux par tous. Le réaménagement de l'avenue de la Libération à Valence, les rues Marcel Vivier, Joseph Mayet et Barnave à BLV, le dialogue renoué avec Guilhaierand-Granges, les installations de vélo-box, les affiches de VRD pour encourager le vélo, etc. en sont des exemples qui méritent d'être soulignés. Petit à petit le vélo et les autres modes doux reprennent la place qu'ils n'auraient jamais dû céder à l'automobile, pour le bénéfice de tous. Ces avancées sont le fruit des campagnes de communication régulières, pour expliquer les nouveaux aménagements à la population, pour inciter les automobilistes à délaissier leur voiture, et pour aider les cyclistes à rouler en sécurité, sans oublier les mesures coercitives pour faire respecter les aménagements cyclables trop souvent encombrés par le stationnement sauvage. C'est d'ailleurs ce qui ressort de la grande enquête nationale lancée par la FUB cet automne, dans le cadre des assises de la mobilité pour faire peser la solution vélo dans les débats.

Nicolas
Président de REVV

Ça bouge à Guilhaierand-Granges



Nous avons eu le plaisir de nous réunir, en avril, avec les services techniques de la ville épaulés par le nouveau responsable des transports modes doux de la communauté de communes Rhône-Crussol. Réunion très fructueuse où des réponses ont été apportées aux nombreuses questions que nous avons soulevées lors de divers courriers et où plusieurs projets très positifs ont été présentés par nos interlocuteurs.

Voir page 4

Tests antivols

Depuis 2003 la Commission Antivols constituée de bénévole de REVV teste des antivols, entre 20 et 30 modèles chaque année. Vous trouverez dans ce numéro les résultats dans notre tableau actualisé avec les nouveaux tests effectués cette année.



Voir page 11



Rouler en milieu urbain ?

Apprendre à rouler en milieu urbain

Vous aimeriez utiliser votre bicyclette pour vos déplacements de courte et moyenne distance dans Valence ou son agglomération, mais vous avez une certaine appréhension à vous "jeter" dans le trafic parfois dense et à emprunter les rues souvent étroites du centre-ville.

Nous pouvons vous aider à surmonter ces difficultés :

REVV met en place régulièrement des sessions de "vélo-école" pour apprendre le vélo à celles et ceux qui n'ont jamais fait de bicyclette et leur donner les "bons réflexes du cycliste urbain".

Ceci s'adresse aussi aux personnes qui n'ont pas pratiqué depuis longtemps et à celles qui ont des difficultés à Rouler En Ville à Vélo.

C'est votre cas ? Venez nous voir lors des permanences à la Maison du Vélo, nous effectuerons une revue de votre bicyclette pour nous assurer que tous les éléments de sécurité sont en bon état et étudierons avec vous comment mettre en place une ou quelques séances de remise en selle dans le trafic urbain.

Jean-Luc Arnod

Remerciements et mentions légales

Ont contribué à ce numéro :
Nicolas, Bernard, Lucien, Monique, Jean-Luc, Pascale, Erika, et bien d'autres...

Mise en page : Jean-Michel GRANGER

Ce journal est à 100% conçu et réalisé par des bénévoles. N'hésitez pas à vous joindre à nous.

Contact : Redaction.REVVeries@gmail.com

Abonnements : l'abonnement au présent bulletin REVVeries est inclus dans l'adhésion annuelle à l'association REVV.

AU SOMMAIRE :

EDITORIAL	1
Rouler en milieu urbain ?	2
Remerciements et mentions légales	2
LES NOUVELLES DES COMMUNES	3
BOURG-LES-VALENCE.....	3
GUILHERAND-GRANGES.....	4
VALENCE.....	4
PONT FREDERIC MISTRAL	5
LES ACTIONS DE L'ASSOCIATION.....	6
Le marquage, toujours à la page.....	6
2 opérations réussies	6
LES ACTIONS DE L'ASSOCIATION (suite)	7
3 ^{ème} CLAP aux vélos.....	7
Changer de braquet à l'Ecole du vélo	8
Vélo Box	8
PARCOURA : une politique vélo à la française.....	9
Baromètre des villes cyclables	10
Rond-point des Couleures	10
TEST ANTIVOLS.....	11
LES BALADES DE REVV	13
REVV se met au vert.....	13
AVENTURE.....	14
Bientôt 1000 adhérents à REVV ?	14
Recherche entrepreneur/entrepreneuse	14
INFOS PRATIQUES REVV.....	15
Les services REVV	15
Bulletin d'adhésion	15
Assemblée générale.....	16
AGENDA DES PROCHAINES BALADES REVV	16

Adhésions : voir page 15

REVV - Roulons En Ville à Vélo - Association loi 1901
1 rue Michel SERVET - 26000 VALENCE - Téléphone : 09 80 91 94 97
www.revv-valence.org



LES NOUVELLES DES COMMUNES

Vous avez vu quelque chose dans votre commune qui va intéresser les cyclistes REVVeurs ?

N'hésitez pas à envoyer un petit article avec si possible quelques photos !

Redaction.REVVeries@gmail.com

N'oubliez surtout pas de nous signaler **les bonnes nouvelles** : améliorations de voirie, équipements, services, signalisation, etc.

passé, ce qui aurait demandé des années. Le système de feux détecte la présence des véhicules, ce qui fait que les temps d'attente sont très courts, en général de quelques dizaines de secondes. Cet aménagement améliore la sécurité des piétons, des cyclistes, mais aussi des automobilistes, car il les force à ralentir.

Cet aménagement a été créé à titre expérimental, mais nous faisons confiance à la municipalité pour le rendre pérenne en 2018.



BOURG-LES-VALENCE

Du nouveau à Bourg-lès-Valence

Depuis un an, la politique de Bourg-lès-Valence en ce qui concerne les aménagements cyclables marque un réel tournant, avec des choix courageux pour redonner de la place aux modes doux :

Rue Marcel Vivier, avec l'instauration d'une circulation alternée sur une seule voie pour les voitures, régulée par des feux, ce qui a permis de libérer une voie pour les vélos et les piétons, à la montée.



Cette rue, seul itinéraire qui relie le plateau de l'Allet à la partie nord de Bourg-lès-Valence, très étroite, en descente et sans trottoir, était très dangereuse pour les cyclistes et les piétons. Les feux alternés sont le prix à payer, faute d'avoir acquis le foncier nécessaire pour élargir la voie dans le



Les rues Barnave et Roger Salengro, avec l'instauration d'une zone de rencontre, première à Bourg-lès-Valence, signalée par un marquage au sol atypique, avec des motifs linéaires multicolores et entrelacés. Si on peut discuter de l'esthétique, ce marquage s'avère remarquablement efficace pour ralentir les voitures, le conducteur perdant ses repères habituels. La zone est équipée d'une chicane à la jonction entre les deux rues, dont l'efficacité pour ralentir les voitures n'est plus à démontrer.



La rue Joseph Mayet :



moteur

La voie descendante est désormais réservée aux cycles et aux piétons, dans les deux sens, avec une séparation physique. Outre la sécurité apportée aux vélos, notamment dans la montée à 15%, cela permet d'alléger la charge exercée sur la route et d'éviter le risque d'éboulement dû au terrain instable sur ce flanc de colline. Les vélos sont des véhicules légers qui endommagent moins les routes que les véhicules à moteur !

GUILHERAND-GRANGES

(Suite de la page de couverture)

Avenue de la République :

La zone à la sortie du pont Mistral où le partage cyclos/piétons posait problème et avait causé plusieurs accidents et conduit la municipalité à retirer les panneaux de voie cyclable sur les trottoirs (voir notre précédent numéro) un projet de classement en zone 30 de l'ensemble du quartier est en cours d'élaboration et nous avons proposé de faire partager notre expérience d'utilisateurs des Doubles Sens Cyclables (DSC), qui devront être mis en place, comme le prévoit la loi, dans toutes les rues à sens unique.

Par ailleurs, un vaste projet est à l'étude pour ensuite étendre cette zone 30 jusqu'au carrefour avec les rues Montgolfier et Anatole France et poursuivre par la mise en place jusqu'au 2^{ème} carrefour Auchan, de part et d'autre de la chaussée, d'une bande piétons/cycles de 3m70 de large environ, en site propre.

Il va sans dire que REVV approuve ces projets qui constitueront un premier pas, très encourageant, vers la mise en place de l'axe cyclable sécurisé prioritaire entre Saint-Péray et Chabeuil, tel que prévu au PDU.

Avenue Sadi Carnot :

Il a été procédé à l'élargissement des bandes cyclables récemment tracées, lors des travaux, par un « sur tracé » franchissable par les bus mais non par les



véhicules privés, pour contourner les exigences de VRD sur la largeur des bandes de roulement pour les bus, exigences qui conduisent à limiter la largeur des bandes cyclables et qui ne permettent pas leur mise en place sur la 1^{ère} partie de l'avenue (à la sortie du pont Mistral). A noter que pour résoudre le problème sur cette partie de l'avenue, REVV suggère que la Zone 30 de l'avenue de la République soit étendue jusqu'au carrefour avec la rue de Provence et la rue de Crussol.

Enfin il convient de noter la récente mise en place d'une Zone 30 (voir photo en page de couverture), la première sur la commune, au niveau d'Auchan, rue Jean Moulin ; avec, comme cela est prévu pour les autres zones 30 en projet, des pictogrammes cycles en milieu des bandes de roulement, pour signifier aux automobilistes et aux cyclistes que la rue se partage et supprimer les problèmes de bandes cyclables trop étroites. Cyclistes, n'hésitez pas à prendre toute votre place !

Voilà tout n'est pas encore parfait pour les cyclistes du quotidien à GG, mais les choses avancent positivement et si tout se réalise rapidement et que les discussions que nous avons demandées avec les autorités en charge, pour l'élargissement des bandes cyclables du pont Mistral, dans le cadre des travaux en cours, sont couronnées de succès, alors cette partie ouest de l'agglomération deviendra vraiment cyclo-compatible.

VALENCE

Les travaux de réaménagement de l'avenue de la Libération étant terminés, les cyclistes valentinois bénéficient désormais d'un axe de circulation où le partage de la rue est une réalité.

L'avenue est équipée de bandes cyclables de chaque côté et sur toute la longueur (1.2 km), seulement interrompues par les arrêts bus (on sait que les bus ne constituent pas une gêne pour les cyclistes, c'est pourquoi les voies bus sont très souvent autorisées aux vélos).

Les carrefours sont dotés de plateaux traversant, limités à 30 km/h, qui ont fait leur preuve pour apaiser le trafic.

Ce qui est remarquable c'est que le stationnement automobile, qui était autorisé le long de l'avenue avant le réaménagement, a été déplacé sur des parkings dédiés.



Il n'y a désormais plus de voitures garées le long de l'avenue, et cela constitue un gage de sécurité pour les cyclistes, car cela évite le risque de se prendre une portière ouverte imprudemment ou une voiture en manœuvre. Espérons que le stationnement sauvage ne viendra

pas une fois de plus polluer les bandes cyclables. On sait que les automobilistes ont toujours une bonne raison pour stationner sur les bandes cyclables, mais ils savent aussi qu'une amende à 135 euros pour stationnement dangereux est une bonne raison pour ne pas le faire. Reste à faire appliquer la loi.

REVV salue le courage de la ville de Valence, car réduire ou déplacer le stationnement automobile suscite toujours de vives protestations de riverains, trop habitués à utiliser gratuitement l'espace public pour stationner leurs véhicules. Aujourd'hui l'espace en ville est précieux, et les enjeux de mobilité sont trop importants pour le gaspiller au profit de quelques-uns.



PONT FREDERIC MISTRAL

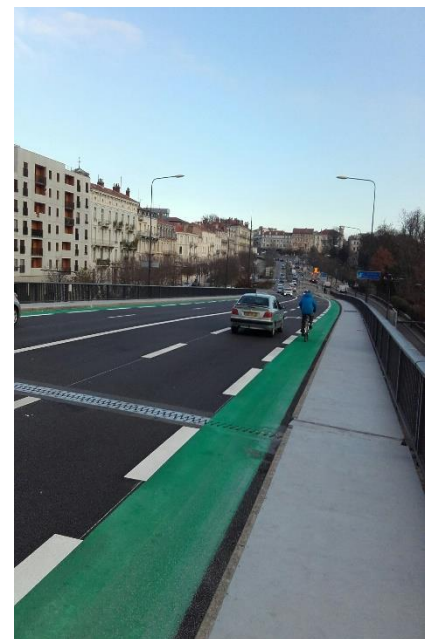
C'est un point noir de l'agglomération valentinoise, identifié de longue date. Avant les travaux commencés cet été, les deux bandes cyclables existantes étaient notoirement insuffisantes car trop étroites (largeur 1m15 et 1m20). De fait elles étaient dissuasives pour beaucoup de cyclistes, notamment à cause de la vitesse élevée des voitures et des rafales de vent latérales sur le Rhône. Beaucoup de cyclistes n'osaient pas s'aventurer sur le pont, et certains préféraient rouler sur le trottoir, normalement réservé aux piétons.

Pour mémoire les bandes cyclables du pont Frédéric Mistral ont été obtenues de haute lutte par REVV en 1996, après deux tracés « pirates » qui ont fait parler de REVV dans la presse locale. La limitation de la vitesse à 50 km/h, obtenue grâce à REVV en 2012, n'a pas été non plus une simple affaire !

La rénovation de la chaussée du Pont avec un marquage à refaire était une opportunité pour refaire un nouveau partage de l'espace plus favorable aux modes doux. Suite à une demande de REVV, la ville de Valence a organisé une réunion avec les services techniques de Valence Romans Agglo, de la Communauté de Communes Rhône Crussol, du Conseil Départemental de la Drôme, et de VRD, afin d'étudier la possibilité d'élargir les bandes. Toutes les parties ont convenu de la nécessité d'augmenter la largeur des bandes, malgré la nécessité de faire passer les bus sur une largeur totale de voie non extensible. Il en est résulté une proposition d'élargir les bandes cyclables à 1m45, en limitant les 4 voies de circulation automobile à 2m75, afin de donner plus de marge de sécurité aux vélos et de modérer la vitesse des voitures du fait des voies plus étroites.

Cette solution a été validée par Citéa, car elle oblige les bus à empiéter sur les lignes de rives qui délimitent les bandes latérales. Cela ne change rien pour les vélos vis-à-vis des bus, par rapport à la situation d'avant, puisque la largeur totale (voie de droite + bande) reste la même. En outre la fréquence des bus reste faible (un bus toutes les 3 minutes).

Le résultat est une augmentation de 25 cm la largeur des bandes cyclables, qui contribueront grandement à donner un sentiment de sécurité aux cyclistes qui à l'avenir traverseront le Pont.



Participez à la CIS

Commission Infrastructures et
Sécurité

La CIS se réunit le :

**2^e mercredi du mois
20h30, Maison du
Vélo**

On y traite de tous les sujets relatifs
aux aménagements :

- Revue des "points noirs"
- Problèmes de sécurité
- Aménagements prioritaires, etc.

Ouverte à tous les adhérents.

LES ACTIONS DE L'ASSOCIATION

Le marquage, toujours à la page

Depuis 2005, REVV s'engage auprès des établissements scolaires mais aussi des entreprises pour des opérations régulières de marquage des vélos. C'est - rappelons-le - un moyen efficace de lutter contre le vol : un vélo marqué est dissuasif car plus facilement traçable pour son propriétaire ou les services de police.



Les 6 et 8 juin, une escorte de REVVeurs se sont rendus sur les sites de Solystic et Rovaltain pour une nouvelle campagne de marquage.

Le vélo, un moyen de locomotion !

Des mesures gouvernementales favorisent la pratique du vélo dans le cadre des déplacements professionnels. Depuis peu, la loi sur la transition énergétique permet aux entreprises de verser une indemnité défiscalisée aux salariés qui ont choisi le vélo pour venir sur leur lieu de travail. Ces cyclistes du quotidien sont gagnants à bien des égards ; non seulement ils entretiennent sans y penser leur santé, participent à l'apaisement du trafic routier et savourent un déplacement sans risque de ralentissement mais ils font également des bénéfices financiers !

Outre les économies de carburant ou d'entretien de leur véhicule, les cyclistes peuvent percevoir une indemnité à hauteur de 25 cts/km (plafond mensuel de 200 euros), non imposable et sans charge sociale pour l'employeur. C'est une aubaine pour tous : salariés, entreprises et planète ! L'entreprise Solystic a opté pour cette possibilité, à la demande des salariés. C'est à notre connaissance la première sur le bassin valentinois à verser cette indemnité, somme toute modique, et qui s'est avérée très efficace pour encourager la pratique du vélo.

Une aide précieuse pour les entreprises : le partenariat avec VRD

Valence Romans Déplacement (VRD) favorise la pratique du vélo dans les entreprises par le biais d'une convention où les deux parties s'engagent à promouvoir les déplacements à deux roues non motorisées. VRD sensibilise les salariés par le biais des comités d'entreprise et de la direction, contacte parfois REVV et finance les opérations de marquage. L'entreprise réfléchit aux aménagements possibles (parc à vélo, vestiaires, douches). Malgré les avantages

pour l'employeur et les salariés, peu d'entreprises adhèrent à cette promotion du vélo. VRD a un rôle important dans cette sensibilisation aux atouts du vélo et apporte une aide précieuse dans les négociations entre la direction et les membres du personnel.

2 opérations réussies

REVV a été bien accueillie sur les deux sites pour ces deux opérations de marquage. Le nombre de vélos gravés est modeste (18 vélos au total, 8 à Solystic et 10 à Rovaltain) mais ces visites sur le terrain sont toujours riches en échanges fructueux. Le 6 juin à Solystic, certains salariés n'étaient pas avec leur vélo ce jour-là en raison de la pluie matinale et du fait qu'il n'avait pas noté le rendez-vous marquage. Mais les REVVeurs ont bénéficié d'un tour guidé du site et la matinée est bien vite passée. REVV a donné des conseils pour lutter contre le vol, abordé la question de l'éclairage en montrant les avantages de l'éclairage passif avec la distribution des bâtonnets de rayon et d'autocollants auto-réfléchissants. Des salariés ont franchi un pas de plus en adhérant à l'association.

Mission accomplie : merci à la disponibilité et au sérieux de notre équipe de bénévoles !



Rappel : le marquage, c'est non-stop à la Maison du Vélo.

Pensez-y ! Toute adhésion donne droit à un marquage gratuit, ce serait dommage de ne pas en faire profiter votre vélo.

LES ACTIONS DE L'ASSOCIATION (suite)

3^{ème} CLAP aux vélos

Le clap est une action conduite par les associations de cyclistes urbains pour mettre à l'honneur les cyclistes, éveiller la curiosité de tous - y compris les automobilistes - et montrer aux autorités qu'investir dans des aménagements cyclables de qualité, ça vaut le coup.



80 cyclistes !

Vendredi 9 juin, REVV était présente sur le parvis de la gare de Valence-Ville pour réserver un accueil chaleureux aux personnes qui avaient choisi le vélo comme mode de déplacement. De 6h55 à 8h15, nous avons applaudi près de 80 cyclistes. Certains ont échangé avec plaisir autour des cafés ou viennoiseries offerts par l'association.

Une cycliste valentinoise a mis en avant l'importance de sensibiliser les automobilistes sur le partage de la rue. Son itinéraire passe à proximité d'un établissement scolaire où des parents déposant leurs enfants prennent l'habitude de stationner sur la bande cyclable « sans voir le problème ». Elle a d'ailleurs acheté sur notre stand un gilet fluo afin d'être la plus visible possible.

Les cyclistes prenant le train voyageaient majoritairement sur l'axe nord-sud – vers Donzère, Pierrelatte, Tain l'Hermitage... - ou en direction de St Marcellin, St Hilaire du Rozier, ou Grenoble même. Quelques-uns ont garé leur vélo devant la gare (les REVVeurs n'ont pas dû voir ceux se garer dans le parking souterrain !), en raison du peu de places disponibles dans les trains. Mais la plupart des cyclistes préfèrent embarquer leur vélo. L'acheminement est gratuit sur les TER et permet d'assurer les liaisons jusqu'à leur point de chute.

On tchache, on dort, on lit

Pour Jacques, c'est le mode de transport le plus pratique pour aller travailler. Il constate que le flux de la circulation automobiles a explosé à l'approche de certaines agglomérations, dont Romans. Dans le train, « on tchache, on dort, on lit ». Et le vélo est un bon complément à son travail très statique : « Je suis assis toute la journée. Je reviens plus détendu à la maison, mon épouse est contente ! » Il regrette la fin des comités de lignes, lieux d'information, d'échange et d'écoute entre d'un côté la Région, la SNCF, RFF et de l'autre les usagers.

Un des cyclistes rencontrés se présente d'emblée comme « dingue de vélos » : il en a 20 chez lui ! « C'est un engin fantastique, il a peu évolué depuis 100 ans tellement il est bien. ».



Avec mon fixie, mes jambes sont toujours entraînées

Raffik est un autre convaincu. Ce Romainais travaille à Lyon et ne prend jamais sa voiture – même s'il en a 4 modèles à disposition ! Il se déplace à vélo depuis l'âge de 6 ans. « C'est plus agréable et efficace pour les petites distances, sans pollution, et ça développe mon cardio. Avec mon fixie [vélo sans roue libre – Ndlr] mes jambes sont toujours entraînées et mes déplacements plus nerveux. » Il faut dire que Raffik a aussi une prédilection pour les voitures de sport. Et trouve le même plaisir au guidon de son fixie qu'au volant de sa Ford Mustang !



En voiture, je mets 10 à 20 minutes de plus, c'est affreux !

Une mère de famille habitant St Jean de Muzols (commune voisine de Tournon), et arrivant à Valence, a reconnu l'efficacité de la multimodalité train/vélo : "En voiture, je mets 10 à 20 minutes de plus, c'est affreux, je ne le fais pas par plaisir – uniquement quand je n'ai pas pu m'adapter aux horaires de train en raison des enfants". L'appli SNCF lui permet de suivre en temps réel la ponctualité de son TER.

La pratique du vélo au quotidien dépasse les milieux socio-professionnels et les générations. Nous avons croisé des écoliers, étudiants, toute la palette des âges jusqu'au quinquagénaire voire sexagénaire – il était peut-être un peu trop tôt pour les retraités !

Rendez-vous début 2018

Vous voulez participer au 4^{ème} clap aux vélos ? Il est prévu début 2018 : surveillez les infos sur notre site et n'hésitez pas à rejoindre le comité d'accueil des happy-REVVeurs :

Ambiance garantie !

Changer de braquet à l'Ecole du vélo

Depuis plus de 10 ans, REVV propose une vélo- école pour les adultes ou les enfants désirant apprendre à pédaler ou se déplacer en ville. 3 sessions différentes sont organisées en cours d'année comportant chacune 12 séances. Témoignage de Bernard, fondateur et animateur de cette formation.

Chaque année, plus de 30 personnes apprennent à faire du vélo, essentiellement des femmes issues de l'immigration, nées en France ou à l'étranger, soient plus de 300 bénéficiaires depuis la création de la vélo-école.



L'Ecole du vélo est d'abord l'école de la diversité. Lors d'une session, nous rencontrons un éventail de nationalités ou d'origines : Comores, Ukraine, Arménie, Maghreb, Mexique, toute l'Afrique noire, et j'en passe ! Ces femmes sont de confessions différentes, pratiquantes ou athées. Une majorité est musulmane. La religion est un sujet libre dont on peut facilement parler, sans tabou. Certaines sont habillées à l'européenne ou dans les vêtements traditionnels de leur pays d'origine. Le voile n'est pas un obstacle à la pratique du vélo et je ne vois aucune objection à ce qu'elles le portent. Pour la plupart, c'est un choix personnel et il n'est imposé par personne sachant que la majorité d'entre elles sont divorcées. Je ne vois aucune différence entre celles qui portent le voile et les autres, cela ne change en rien notre relation. Pour les tuniques, c'est autre chose. Elles acceptent volontiers de la relever et porter un jean, éventuellement remplacer les chaussures à talons par des tennis. Tout cela ne pose aucun problème, il suffit de parler simplement et ne pas prendre les personnes en formation pour des demeurées.

En selle pour de nouvelles perspectives

La plupart des volontaires nous sont envoyées par Pôle Emploi et le PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) ou plus exactement DIEDAC PLIE DU VALENTINOIS, association qui a fait de la mobilité une priorité.

La difficulté à se déplacer est un frein pour les demandeurs d'emploi. Le vélo est le moyen de déplacement le plus économique et pratique. Il peut rapprocher du monde du travail. Les participantes viennent à la Vélo Ecole pour avoir un atout supplémentaire dans leur recherche d'emploi. La pratique du vélo leur permet de trouver plus facilement un emploi. C'est la réinsertion par la mobilité. En général, le public que nous formons exerce des emplois de service avec des horaires décalés qui demandent des déplacements à des heures où il n'y a plus de bus, parfois dans des zones de l'agglomération qui ne sont pas toujours desservies par des lignes directes ou peu desservies. Le vélo apporte une autonomie indispensable pour un salarié, quel que soit son budget. REVV propose des modèles d'occasion à petits prix.

Nous sommes dans le monde des « invisibles » pour qui 30€ c'est une somme non négligeable dont le paiement sera parfois effectué en plusieurs règlements. Le département collaborait à notre apprentissage en attribuant un vélo d'une valeur de 100€ en cas de réussite à la vélo-école si les ressources de la bénéficiaire le justifiaient. Depuis 2015, pour des raisons de restrictions

budgétaires, cette aide a été supprimée. L'action de notre association est d'autant plus nécessaire : récupérer des vélos, les retaper, les mettre à disposition de personnes à faibles revenus est une mission conjuguant mobilité et solidarité.

A l'issue de chaque session de formation, la pratique du vélo n'est plus un problème. Les groupes limités à 10 élèves permettent un accompagnement individualisé.

Des REVVeurs s'investissent pour guider les apprentissages et mettre en confiance. C'est un combat et aussi une victoire de vaincre les appréhensions mais aussi le regard des autres - même si ce regard est peut-être moins sensible à Valence qu'ailleurs comme, par exemple, dans la région parisienne. Les femmes que nous accompagnons montent pour la première fois sur un vélo ! Souvent, elles ont honte de ne pas savoir en faire alors que c'est courant chez leurs enfants.

Quelquefois dans la rue, il m'arrive de croiser d'anciennes élèves. Avec plaisir, je vois combien elles sont fières de faire du vélo !

Contact : Bernard
Responsable vélo-école : 06 47 81 85 36

Vélo Box

La mise en place de box sécurisés sur la place publique est un événement majeur que l'on doit saluer. L'absence de garages à vélo dans les immeubles est un frein important à la pratique du vélo en milieu urbain.

On peut monter chez soi son vélo de course à 9 kg mais pas un vélo de ville à 15 kg qui sert au quotidien. Si on le monte, ce sera quelques fois, mais il finira par rester sur le balcon définitivement. Ne parlons pas des VAE dont le poids oscille entre 20 et 25 kg.



POLITIQUE VELO

PARCOURA : une politique vélo à la française

Le projet PARCOURA a été retenu dans la Région Auvergne-Rhône-Alpes en réponse à un Appel d'Offre de l'ADEME qui visait à améliorer la qualité de l'air.

Il est conduit en liaison avec l'ONAPS, l'Observatoire National de l'Activité Physique et de la Sédentarité, conjointement et spécifiquement dans deux espaces urbains types : dans la ville de Valence et dans la communauté urbaine Clermont Auvergne Métropole.

Les principaux objectifs de PARCOURA sont :

1. Mieux connaître les freins et les leviers pour les habitants à la pratique de la marche et du vélo ;
2. Elaborer des recommandations pour augmenter la part des déplacements effectués à pied et à vélo grâce à l'amélioration des parcours piétonniers et cyclables au sein des deux collectivités de l'étude ;
3. Améliorer l'environnement urbain et la santé publique.

Rappelons que depuis sa création, en 1989, REVV a effectué des enquêtes sur ces questions. Concernant le point 1, il nous est apparu clairement que les deux freins principaux à la pratique du vélo étaient et sont toujours, la sécurité et le vol des vélos.

Pour la sécurité la solution est simplissime : promouvoir des aménagements cyclables de qualité. Concernant le vol nous avons œuvré avec la FUB (Fédération des Usagers de la Bicyclette) pour identifier et qualifier des antivols efficaces et promouvoir le marquage bicycode.

Dès le départ, les auteurs de l'étude ont manifesté le désir d'interroger directement le citoyen sur ses pratiques et ses attentes. Cette démarche est louable, mais encore faut-il bien écouter également les associations d'usagers. De fait, l'association REVV a été rangée dans la catégorie des experts et invitée aux réunions. Une enquêtrice bien intentionnée a quitté son bureau de Lyon pour venir nous entendre à Valence dans notre Maison du vélo.

Il reste que lors du point d'avancement du 11 septembre à la Mairie de Valence nos propositions n'ont pas été bien restituées, tant elles ont été noyées dans une avalanche de témoignages personnels, dont une grande majorité émanait de seniors. L'enquête n'a recueilli que très peu de témoignages d'actifs, et notamment d'étudiants qui sont pourtant une population dynamique et qui se déplace beaucoup.

L'enquête a fait apparaître des freins objectifs à l'usage du vélo et notamment :

- Le dénivelé pour accéder aux quartiers en « terrasses ».
- L'absence de stationnement vélos sécurisés.

Ajoutons un point que REVV avait noté dans ses précédentes enquêtes : la présence d'un seul point noir sur un itinéraire (la traversée d'un carrefour, etc.) peut dissuader les cyclistes fragiles, enfants et personnes âgées.

Il a été relevé également d'autres paramètres relativement secondaires comme par exemple « le regard des autres » ou encore la référence à certains jeunes - pas tous - qui ne rêvent que de voitures ou de motos ! Ces ressentis personnels existent mais sont généralement contrebalancés pour la majorité des usagers par des raisons fortes et rationnelles : le coût des déplacements, la santé, le changement climatique.

La méthode employée pour l'enquête n'identifie pas les causes indirectes. Le coût du carburant et la présence des parkings, ces « aspirateurs à voitures ». Les experts l'ont pointé depuis longtemps : lorsqu'un automobiliste se rend en ville, avec la certitude de trouver une place de parking à destination, il prend sa voiture ! Il n'y a que les cyclistes militants qui font le choix du vélo. Mais si l'on veut toucher le grand public il faut à la fois « pousser et freiner » ! Promouvoir la marche à pied, le vélo, les TC et freiner la voiture en ville.

On aurait pu également relever les bonnes pratiques là où elles existent, en Hollande mais aussi en Allemagne, au Danemark, en Suède... Ces pays apportent la preuve que les solutions existent et que dans ces régions du Nord le beau temps ne fait rien à l'affaire.

Mais comment font donc, toutes ces villes du Nord de l'Europe dans lesquelles les déplacements à vélo sont couramment cinq fois plus importants que chez nous ?

Est-ce le résultat d'une étude PARCOURA locale faite il y a déjà longtemps ? Ou simplement la conséquence d'une volonté forte et sans tergiverser de viser juste et bien ? Comment ne pas comprendre que la densité et la qualité du réseau cyclable sont déterminants pour promouvoir le vélo ? Idem pour la marche à pied et les transports en commun.

Aujourd'hui l'administration ainsi qu'une majorité de nos élus ont bien compris qu'il fallait investir dans les solutions alternatives. Oui, mais à la marge ! D'accord pour faire quelque chose pour le vélo mais sans toucher au budget automobile ! Or tant que nous ne rééquilibrerons pas les priorités concernant les budgets alloués aux déplacements, nous constaterons comme aujourd'hui que la circulation automobile continue de croître !

A trop vouloir ménager la chèvre et le chou, on n'avance pas vite ! Ici comme ailleurs l'espace public n'est pas extensible : la place pour les réseaux piétons, vélos et transports en commun ne peut être prise que sur celle réservée aux voitures : les automobilistes, que nous sommes tous, vont devoir au passage y laisser quelques prérogatives ! C'est le prix à payer pour favoriser un usage maîtrisé de la voiture, promouvoir l'activité physique liée aux déplacements et *in fine* améliorer la qualité de l'air et la santé.

Lucien Alessio

Baromètre des villes cyclables

Grâce aux efforts des associations de cyclistes du réseau FUB et aux nombreux relais locaux, avec plus de 113 000 réponses et 316 villes évaluées, le Baromètre des villes cyclables est la plus grande enquête jamais menée en France auprès des usagers du vélo, et la seconde d'Europe. Elle constitue la plus large contribution citoyenne aux Assises nationales de la mobilité.

Une politique pro-vélo ambitieuse attendue du gouvernement !

Les résultats montrent que les Françaises et les Français attendent du gouvernement une politique pro-vélo ambitieuse pour accélérer la transition des mobilités et montrent toute l'urgence des propositions portées par les associations de cyclistes de la FUB. REVV remercie les collectivités locales et les médias pour leur implication dans le succès de l'enquête en Drôme Ardèche.

Ville	Nombre de réponses	Objectif	Pourcentage atteint
Valence	528	311	170 %
Bourg-lès-Valence	138	98	141 %
Guilherand-Granges	57	54	105 %
Saint-Péray	22	50	44%
Crest	120	50	240 %
Montélimar	251	186	135 %
Romans	164	167	98 %

Les premières leçons de l'enquête :

Sécurité :

- 80 % des répondants (85 % des répondantes) estiment qu'à vélo il est important d'être séparé du trafic motorisé.
- 90 % estiment que les conditions actuelles ne permettent pas aux enfants ou aux personnes âgées de se déplacer à vélo en sécurité.

Bienveillance :

- 90 % des répondants constatent que des conducteurs se garent fréquemment sur les itinéraires cyclables qui leur sont réservés.
- 8 % seulement des répondants s'estiment respectés par les conducteurs de véhicules motorisés !

Stationnement :

- 20 % seulement des répondants trouvent qu'il est facile de stationner son vélo en sécurité près des gares ou stations de transports en commun.
- 92 % des répondants estiment que les vols de vélo sont fréquents et craignent pour la sécurité de leur véhicule.

Retrouvez tous les résultats en Drôme Ardèche sur : www.parlons-velo.fr

Rond-point des Couleures

Pour rappel le projet de réaménagement du carrefour des Couleures, piloté par la DREAL de Lyon (ministère des transports), avait fait l'objet d'une concertation en juin 2015, avant enquête publique. Il s'agissait de créer une liaison rapide directe entre la LACRA et la déviation de Bourg-lès-Valence, pour séparer le trafic de transit du trafic local et réduire ainsi les ralentissements.

28 millions d'euros, et rien pour les piétons et cyclistes !

Malgré un budget prévisionnel de 28 millions d'euros, le projet ne prévoyait qu'une simple bande cyclable sous le pont du Chantre pour les cyclistes, et rien pour les piétons. Il semble que les avis exprimés aient conduit à reconsidérer le projet, car aujourd'hui - plus de 2 ans après - l'enquête n'est pas finalisée.

Devant le peu d'informations reçues depuis la concertation, REVV a écrit au mois de mars 2017 à la DREAL pour demander où en était l'avancement. La DREAL nous a proposé une rencontre avec le cabinet d'ingénierie mandaté pour retravailler le dossier et faire de nouvelles propositions, qui devaient être soumises au comité de pilotage à la rentrée.

Un projet alternatif

La rencontre qui a eu lieu en avril nous a permis de prendre connaissance d'un projet alternatif consistant à supprimer le giratoire qui serait remplacé par une route semi-enterrée, sous la liaison entre la LACRA et la déviation de BLV, avec une voie mixte bus-vélo.

Nous avons écrit aux différentes patries-prenantes (DREAL, Conseil Départemental, agglomération et communes) pour exprimer notre préférence pour cette solution, plus sécurisante pour les vélos dans la cadre d'un trafic bus modéré (1 bus / 5 minutes).

Une proposition retravaillée

Finalement une réunion organisée par la DREAL s'est tenue en novembre avec REVV et des élus locaux, pour nous présenter un projet retravaillé : des bretelles d'autoroutes surélevées permettront de relier les voies rapides et ainsi séparer le trafic régional du trafic local.

Deux rond points à taille réduite permettront les échanges avec les bretelles. A la demande de REVV et des élus locaux la DREAL a accepté de faire passer les vélos sur une voie double sens en site propre entre les deux ronds-points. Elle prévoit des voie bus en site propre en amont des ronds-points.

C'est la preuve que désormais REVV est prise en considération pour les aménagements. Lors de la création du giratoire des Couleures REVV avait exprimé son désaccord car un rond-point géant est en pratique infranchissable pour les vélos. Le passage sous le pont du Chantre, en dessous de la déviation de Bourg-lès-Valence, constitue un pis-aller, avec un dénivelé dû à la configuration du terrain.

Enquête publique en 2018

Un nouveau projet sera soumis à REVV et aux élus avant d'être présenté en enquête public en 2018.

TEST ANTIVOLS

Depuis 2003 la Commission Antivols constituée de bénévoles de REVV teste des antivols, entre 20 et 30 modèles chaque année. Les résultats de ces tests sont publiés sur le site :

www.bicycode.org

géré par la FUB et donnant accès au fichier national des vélos volés.

25 nouveaux antivols testés

Cette année nous avons testé 25 antivols, présentés dans le tableau ci-contre. Les antivols en U sont nettement au-dessus du lot en termes de rapport qualité prix. On recommande donc un U, un mauvais U étant toujours meilleur qu'un câble.

De très bons U à partir de 30 €

On trouve de très bons U à partir de 30 euros. C'est un excellent investissement sur la durée, même si le U coûte le prix du vélo (nota : REVV vend, pour les personnes à petit budget, des vélos recyclés à partir de 30 €), il est amorti à la première tentative de vol ! Malgré cela on voit encore trop de cyclistes utiliser des câbles, à leur détriment car tôt ou tard ils sont victimes d'un vol.

Deux niveaux d'homologation

⊗ **Le niveau « 1 roue »** est attribué aux antivols qui résistent aux effractions nécessitant uniquement des outils « discrets », de dimensions inférieures à 30 cm (facilement dissimulés), dans un temps court. Il correspond à des vols « éclairs » sur la voie publique.

⊗ ⊗ **Le niveau « 2 roues »** est attribué aux antivols qui résistent à des outils plus agressifs mais moins discrets (dimensions inférieures à 75 cm), dans un temps donné. Il correspond à des vols dans des lieux à l'écart des témoins ou la nuit.

Nous effectuons aussi des tests de crochetage manuel sur les serrures, exigé pour le niveau 2 roues.

Les différents types d'antivols

1/ Les antivols en U :



Les « U » présentent la **meilleure garantie** contre l'effraction, avec cependant des disparités liées à :

- La qualité des matériaux utilisés : acier plus ou moins cémentés ou trempés mais aussi plus lourds
- L'épaisseur des parties exposées : anses et boîtier de serrure
- La conception mécanique notamment au niveau des penne de verrouillage.

Les U offrent le meilleur rapport protection / prix !

2/ Les antivols fixes (ou antivols de cadre) :



Ces antivols constituent un **complément utile à un antivol en U** :

- Ils empêchent le vol de la roue arrière lorsque le cadre et la roue avant sont attachés à un point fixe, pour les arrêts longs.
- Ils sont pratiques lors des arrêts courts car rapides à verrouiller, par exemple pour acheter le pain ou le journal en l'absence de point d'attache fixe.

3/ Les antivols pliants (mètres de menuisier) :



Ces antivols apparus récemment rencontrent un grand succès et apportent une protection supérieure à celle des câbles, avec la souplesse qui permet **d'attacher facilement le cadre** à un point fixe. Cependant la forme plate des bras articulés leur confère **une très grande vulnérabilité par rapport aux U**

4/ Les chaînes :

Les chaînes dont la section des maillons est inférieure à 5 mm ne sont pas recommandées. Pour atteindre le niveau 1 il leur faut un diamètre **minimal de 6 mm**, en acier très dur. Les chaînes homologuées au niveau 2 sont très lourdes.

5/ Câbles avec armure (type « boa ») :



Le câble intérieur en constitue le point faible. Ces antivols peuvent prétendre offrir une **protection parfois satisfaisante**, quoique jamais jusqu'au niveau 2 roues ⊗ ⊗, grâce à l'armure d'acier articulée.

Une différence notable entre les antivols a été mise en évidence entre les différents modèles.

5/ Câbles sans armure



Nous avons testé quelques câbles (il en existe de très nombreux) pour mettre en évidence leur insuffisance.

- Les câbles de diamètre inférieur à 10 mm (gaine comprise) ne résistent pas plus de 2 secondes ! L'outil coupable est de dimension inférieure à 20 cm et est très facilement dissimulé et excessivement discret. **Antivols à bannir !**

- Les câbles de diamètre supérieur à 10 mm (gaine comprise) offrent une résistance un peu plus longue, mais toujours inférieure à 30 secondes, quelle que soit la qualité de l'acier ou la notoriété de la marque.

1/ Antivol en U										
ABUS	U	GRANIT 460	460/150 HB 230	55 €	1 055 g	23 x 11 cm	2 roues	2017	Très résistant	
ABUS	U	GRANIT Plus 640	640/135 HB 150 NOIR	90 €	800 g	15 x 8 cm	2 roues	2017	Très résistant	
ABUS	U	uGrip Plus	501/160 HB 230	75 €	1 860 g	22 x 9 cm	2 roues	2015	Très résistant	
ABUS	U	Ultimate 420	420/160 HB 300	50 €	1 675 g	30 x 11 cm	2 roues	2015	Très résistant	
ABUS	U	Sinus	46/150 HB 300	35 €	1 140 g	31 x 11 cm	1 roue	2015		
ABUS	U	Facilo	32/150 HB 300	35 €	980 g	23 x 11 cm	1 roue	2015		
ABUS	U	Facilo 32	32/150 HB 230	34 €	1 105 g	31 x 11 cm	1 roue	2015		
ABUS	U	U-Mini	40/130 HB 140	33 €	1 040 g	8 x 14 cm	2 roues	2013	Petit et résistant	
ABUS	U	Sinero	43/150 HB 230	33 €	950 g	10 x 23 cm	1 roue	2014		
AOM	U	Antivol "U"	Réf.: 0056	9 €	950 g	28 x 8 cm	1 roue	2017		
AUVRAY	U	U TITAN	Antivol diamètre 12	7 €	980 g	26 x 11 cm	1 roue	2017		
AXA	U	Newton		33 €	1130 g	23 x 10 cm	1 roue	2016		
B'Twin	U	U 700		20 €	1 470 g	16 x 10 cm	2 roues	2016	Très résistant	
B'Twin	U	U 500		13 €	540 g	16 x 7 cm	1 roue	2016		
B'Twin	U	U 720		26 €	1 390 g	23 x 10 cm	2 roues	2016	Très résistant	
B'Twin	U	U 740		30 €	1 540 g	29 x 10 cm	2 roues	2016	Très résistant	
Hilock	U	Hilock D		69 €	1 040 g	13 x 7 cm	2 roues	2017	Très résistant !	
Knog	U	Strong Man		85 €	1 310 g	14 x 8 cm	2 roues	2014		
Kryptonite	U	Messenger & Collection	Messenger Mini+	46 €	1 890 g	17 x 9 cm	2 roues	2017	Très résistant !	
Kryptonite	U	KRYPTOLOK Series 2		35 €	1 270 g	23 x 10 cm	1 roue	2014		
LUMA	U	Enduro U Mini		11 €	560 g	16 x 7 cm	1 roue	2016		
LUMA	U	Escudo 55 HU		50 €	1 830 g	26 x 10 cm	2 roues	2016	Très résistant	
LUMA	U	Escudo Tigre		58 €	1 640 g	11 x 18 cm	2 roues	2012	Très résistant	
Masterlock	U	8170 DPRO		12 €	550 g	20 x 11 cm	1 roue	2017		
OnGuard	U	PitBull	Std 8003	33 €	1 560 g	22 x 11 cm	2 roues	2015	Très résistant	
OnGuard	U	Bulldog Mini LS	5014	22 €	1 200 g	25 x 9 cm	2 roues	2012	Très résistant	
Standers	U	Lock & Go	190 x 165 mm	16 €	840 g	18 x 11 cm	1 roue	2017		
Standers	U	Lock & Go	180 x 145 mm	11 €	760 g	17 x 6 cm	1 roue	2017		
Topblock	U	Antivol U 80 x 150 mm		NC	1 025 g	14 x 8 cm	2 roues	2016	Très résistant	
Topblock	U	Antivol U 100 x 300 mm	(noir)	NC	1 540 g	29 x 11 cm	2 roues	2016	Très résistant	
Topblock	U	Antivol U 100 x 300 mm	(gris)	54 €	1 640 g	30 x 11 cm	2 roues	2016		
Trelock	U	BS 450 / 108-230		49 €	1 065 g	23 x 11 cm	2 roues	2017		
Trelock	U	BS 450		76 €	1 130 g	30 x 10 cm	2 roues	2015		
XLC	U	U - Lock	diamètre 13 / 115x230mm	25 €	1 220 g	23 x 12 cm	2 roues	2016	Très résistant	
XLC	U	U - Lock	diamètre 14 / 115x230mm	35 €	1 400 g	23 x 12 cm	2 roues	2016	Très résistant	
Zéfal	U	K-TRAZ U14		35 €	1 640 g	11 x 29 cm	2 roues	2014	Très résistant	
Zéfal	U	K-TRAZ U13		30 €	1 190 g	23 x 11 cm	2 roues	2015		
Giant	U	Protector 1 LS		36 €	1 630 g	29 x 11 cm	2 roues	2017	Très résistant	
Giant	U	Protector 1 DT		40 €	1 475 g	23 x 11 cm	2 roues	2017	Très résistant	
Giant	U	Protector 2 LS		32 €	1 355 g	29 x 11 cm	1 roue	2017		
Giant	U	Protector 2 STD		30 €	1 205 g	22 x 11 cm	1 roue	2017		
Go Sport	U	UGO	180 x 320 UNI U	25 €	1 130 g	26 x 11 cm	1 roue	2015		
Maxxus	U	Antivol U avec support	Ref. 6001208	26 €	1 040 g	23 x 5 cm	1 roue	2015		
PERF	U	Antivol "U" 180x245 mm	752112	9 €	760 g	22 x 10 cm	1 roue	2016		
2/ Antivols fixes (de cadre)										
ABUS	Fixe	Shield 565		33 €	600 g	11 x 6 cm	1 roue	2017		
ABUS	Fixe	42 SP Noir		7 €	320 g	9 x 6 cm	0	2016		
AXA	Fixe	SOLID		25 €	640 g	10 x 6 cm	2 roues	2016		
AXA	Fixe	REN 2		15 €	550 g	11 x 6 cm	1 roue	2016		
AXA	Fixe	VICTORY		39 €	630 g	10 x 6 cm	2 roues	2016		
AXA	Fixe	DEFENDER		39 €	640 g	10 x 6 cm	2 roues	2016		
Trelock	Fixe	RS 450		45 €	686 g	11 x 5 cm	1 roue	2015		
Trelock	Fixe	RS 350		20 €	491 g	11 x 7 cm	1 roue	2015		
XLC	Fixe	RS 420		30 €	795 g	10 x 6 cm	1 roue	2015		
3/ Antivols pliants "mètres de menuisier"										
ABUS	Pliant	BORDO	6000	80 €	1 235 g	104 cm	1 roue	2017		
ABUS	Pliant	BORDO GRANIT Xplus	6500	125 €	1 620 g	88 cm	1 roue	2017	Cher	
ABUS	Pliant	uGrip BORDO	5700	53 €	950 g	57 cm	0	2015		
Topblock	Pliant	Antivol repliable	longueur 750 mm	55 €	970 g	65 cm	1 roue	2016		
Topblock	Pliant	Antivol repliable	longueur 900 mm	59 €	1400 g	80 cm	1 roue	2016		
Trelock	Pliant	FS 460 COPS LONG		103 €	1 360 g	93 cm	1 roue	2017	Cher	
Trelock	Pliant	FS 200 TWO.GO		50 €	740 g	73 cm	1 roue	2016		
Trelock	Pliant	TRIGO FS 300		55 €	926 g	85 cm	1 roue	2016		
Trelock	Pliant	Toro FS 500		100 €	1 670 g	81 cm	1 roue	2015		
Maxxus	Pliant	4 Section Ajustable Lock	Ref. 610 27 69	40 €	1 190 g	60 cm	1 roue	2015		
4/ Chaînes										
ABUS	Chaîne	Ivy Chain 9100		80 €	2 460 g	80 cm	2 roues	2017		
AXA	Chaîne	Foldable Lock 800		55 €	1 270 g	100 cm	1 roue	2016		
AXA	Chaîne	Foldable Lock 600		45 €	1 010 g	920 cm	1 roue	2016		
AXA	Chaîne	RIGID		14 €	320 g	120 cm	0	2016		
AXA	Chaîne	NEWTON		30 €	750 g	103 cm	0	2016		
AXA	Chaîne	RL - 100		28 €	720 g	95 cm	0	2016		
HIPLOCK	Chaîne	Lite LT1 AB		65 €	1 070 g	60 cm	1 roue	2017		
Kryptonite	Chaîne	Evolution Series 4	1055 mini	55 €	1 870 g	61 cm	1 roue	2015		
Kryptonite	Chaîne	Kryptolok Seies 2		50 €	2 460 g	95 cm	1 roue	2015		
Kryptonite	Chaîne	Keeper 785		37 €	1 330 g	86 cm	1 roue	2015		
LUMA	Chaîne	Enduro 867		20 €	2 060 g	112 cm	1 roue	2017		
MasterLock	Chaîne	8392 DPROCOL		20 €	1 200 g	80 cm	1 roue	2017		
Raptor	Chaîne	Chain Lock		35 €	2 715 g	120 cm	1 roue	2017		
Topblock	Chaîne	Antivol chaîne		31 €	1 640 g	100 cm	1 roue	2016		
Trelock	Chaîne	BC 515		65 €	1 680 g	85 cm	1 roue	2015		
XLC	Chaîne	Chain Lock	diamètre 13 mm / 8 x 800 mm	40 €	1 690 g	80 cm	1 roue	2016		
XLC	Chaîne	Chain Lock	diamètre 13 mm / 10 x 1100 mm	55 €	2 610 g	110 cm	1 roue	2016		
5/ Câbles avec armure "boa"										
MasterLock	« Boa »	8228 DPRO		15 €	645 g	90 cm	1 roue	2017		
Standers	« Boa »	Lock & Go		21 €	900 g	120 cm	1 roue	2017		
Trelock	« Boa »	PK 480		47 €	890 g	86 cm	1 roue	2015		
XLC	« Boa »	Armoured Cable Lock	diamètre 20 mm / 1000 mm	20 €	650 g	95 cm	1 roue	2016		
XLC	« Boa »	Armoured Cable Lock	diamètre 25 mm / 1200 mm	26 €	1 110 g	115 cm	1 roue	2016		
Zéfal	« Boa »	K-TRAZ A25		43 €	1 690 g	120 cm	1 roue	2015		
Zéfal	« Boa »	K-TRAZ A20		28 €	1 060 g	100 cm	1 roue	2015		
6/ Câbles sans armure										
Topblock	Câble	Câble spirale		19 €	670 g	180 cm	0	2016		
Topblock	Câble	Gros câble		29 €	810 g	80 cm	1 roue	2016		
XLC	Câble	Coil Cable Lock	12 mm / 1850 mm	17 €	540 g	180 cm	0	2016		
XLC	Câble	Coil Cable Lock	15 mm / 1850 mm	22 €	900 g	180 cm	0	2016		

LES BALADES DE REVV

REVV se met au vert

L'association propose aux adhérents des sorties régulières de longueur et difficultés variées afin que chacun y participe, en roue libre.

Le bilan des premières balades de 2017 est positif si l'on regarde la variété des sorties et le soin apporté par les organisateurs pour dénicher le circuit ou lieu le plus attractif possible. Il ne suffit pas de pédaler ; il s'agit aussi d'ouvrir les yeux et découvrir la richesse de notre patrimoine naturel, avec parfois un médiateur.



La nature à l'honneur

Au printemps 2017, la bicyclette n'a cessé de conter fleurette avec Dame Nature en se promenant par bois et jardins. La balade fleurie en Ardèche proposée par Coline a permis d'observer la beauté des orchidées de Crussol – 40 espèces y sont dénombrées à ce jour. Le naturaliste qui accompagnait cette visite a transmis sa passion au groupe.



La nature était également au rendez-vous pour les deux sorties proposées en mai par Marie-Hélène et Christian. Le jardin Zen a étalé ses joyaux printaniers – iris, pivoines étaient les stars de ce festival haut en couleurs.

Visite chez Graine de Cocagne

Les animations *Croquons Nature*, le site de *Graine de Cocagne* au quartier Marquet a révélé le secret des certaines plantes sauvages comestibles : rumex, amarante, consoude, pourpier, trèfle, plantain ! Des fées ont même animé une balade contée dans le bois de Gothon dans l'après-midi. Le vélo conduit à tout, même au merveilleux !

Balades à la carte



René et sa fine équipe ont continué leur rendez-vous, chaque troisième mercredi du mois. Avec le même esprit d'ouverture : chacun vient avec ses envies. Après une petite concertation, le circuit est choisi à l'unanimité. Les photos de Jean sur notre site donne une idée de la convivialité de ces sorties intergénérationnelles. Rendez-vous incontournable pour ceux qui hésiteraient à se lancer dans des circuits à la journée. Une bonne entrée en matière pour parfaire son expérience de cyclistes urbains désireux d'élargir son territoire.

Découvrez le programme 2018 dans l'agenda page 16, et consultez régulièrement notre site pour être informé des mises à jour et des propositions de sorties de dernière minute



AVENTURE

Film *Traversée de l'Inde à Vélo*

REVV a organisé la projection du film : *Traversée de l'Inde à Vélo*, en présence des auteurs, à la maison des sociétés



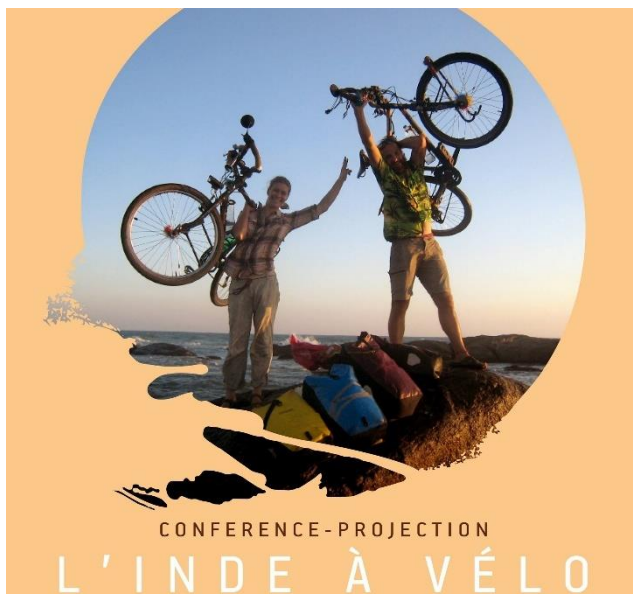
Gros succès pour cet événement qui s'est déroulé le jeudi 23 novembre à 20h à la Maison des sociétés : la salle Haroun Tazieff était bien remplie.

Nous avons passé 52 minutes sur le porte-bagages de Nathalie et Jérémie à la découverte de l'Inde, pour un voyage à vélo... sans pédaler, sans bagages à transporter, sans courbatures, sans risque de rapatriement sanitaire... !

Loin de l'image « carte-postale » souvent véhiculée, ils nous ont livré un regard atypique et singulier sur ce pays pourtant maintes fois raconté.

Vous n'y étiez pas ? C'est dommage, mais ce n'est pas perdu. Retrouvez le site de l'auteur :

www.jeremiebt.com



BANDE ANNONCE DU FILM : goo.gl/Yhybrh

...1000 !

Bientôt 1000 adhérents à REVV ?

A la date de mise sous presse nous sommes déjà plus de 970 ! Avec un petit effort nous pourrions franchir pour la première fois la barre des 1000 adhérents cette année.

Si le cap est franchi d'ici la fin d'année, REVV offrira la champagne et un diplôme au millième adhérent 2017 lors de la prochaine Assemblée Générale.

Si vous n'êtes pas à jour de votre cotisation vous avez jusqu'au 31 décembre minuit, le cachet de la poste faisant foi, pour réadhérer (voir page 15).

La première action, c'est l'adhésion !

Recherche entrepreneur/entrepreneuse

L'Association **CycloTEAM** basée à Valence propose à un(e) futur(e) entrepreneur(se) de se lancer dans le transport de personnes et marchandises en cycloporteur :

- Vous faites du vélo.
- Vous aimez le contact humain.
- Vous êtes ponctuel et fiable.
- Vous êtes autonome.
- Vous voulez créer votre emploi

L'Association CycloTEAM peut vous former et vous aider à vous lancer, car il s'agit de reprendre et développer l'activité que l'association gère avec succès depuis déjà 4 ans.

Une belle opportunité pour une personne motivée !

Plusieurs statuts sont possibles :

- auto-entrepreneur,
- entrepreneur,
- contrat CAPE
- etc.

Possibilité pour un demandeur d'emploi de suivre une formation **Entrepreneur de l'Economie Sociale et Solidaire** qui commence à Valence de janvier à août 2018.

Si vous êtes intéressé(e), contactez l'association par mail en donnant vos motivations une description sommaire de votre cursus et vos coordonnées.



INFOS PRATIQUES REVV

Les services REVV

Le marquage Bicycode :

Gravage d'un code à 12 chiffres sur le cadre, et inscription à un fichier national qui facilitera sa restitution en cas de vol.

L'atelier vélo libre-service :

Des outillages sont à votre disposition pour les réparations courantes. Nos mécaniciens bénévoles prodiguent leurs conseils.

Vente de pièces détachées :

Pièces à petit prix issues du recyclage pour faciliter vos réparations sur place.

Vente d'équipements de sécurité

Gilets fluo marqués REVV, dispositifs réfléchissants, etc.

Les balades :

Elles sont gratuites (sauf visites facultatives), à la portée de tous et sans inscription.

Consulter l'agenda régulièrement actualisé sur le site REVV.

La Maison du Vélo (MdV) :

Le lieu de rencontre et d'échanges. De la documentation et quelques ouvrages en prêt y sont également disponibles.

La Vélo-école pour les adultes :

Sur inscription et bilan préalable. Gratuité. Deux ou trois sessions annuelles de plusieurs séances réparties sur deux mois.

La C.I.S. :

Commission consacrée à l'amélioration des infrastructures et de la sécurité. Rencontres et dialogue avec les collectivités.

Réhabilitation de vélos :

REVV redonne une 2^{ème} vie à d'anciens vélos qui lui sont donnés. Ces vélos sont destinés en priorité aux adhérents à revenus modestes.

La Maison du vélo est ouverte :

- les lundis (15h-20h)
- les jeudis (15h-18h)
- les 1^{er} et 3^e samedis du mois (15h - 18h)

Pour plus de précisions
Consultez le site de REVV :

www.revv-valence.org.

Bulletin d'adhésion

Nom
Prénom
Date de naissance
Profession

Nom du conjoint (si adhésion familiale)
Prénom
Date de naissance
Profession

Rue
Code postal Ville.....
Téléphone.....
E-mail.....
Date

Participation bénévole aux activités de REVV :

Je suis prêt à participer à certaines actions de REVV, éventuellement après une courte formation : **Oui / Non**

COTISATION	Individuelle	Familiale
Standard	10 €	15 €
Demandeur d'emploi	5 €	10 €
Etudiant	5 €	----

Dons et soutiens €

Ci-joint mon règlement total de €

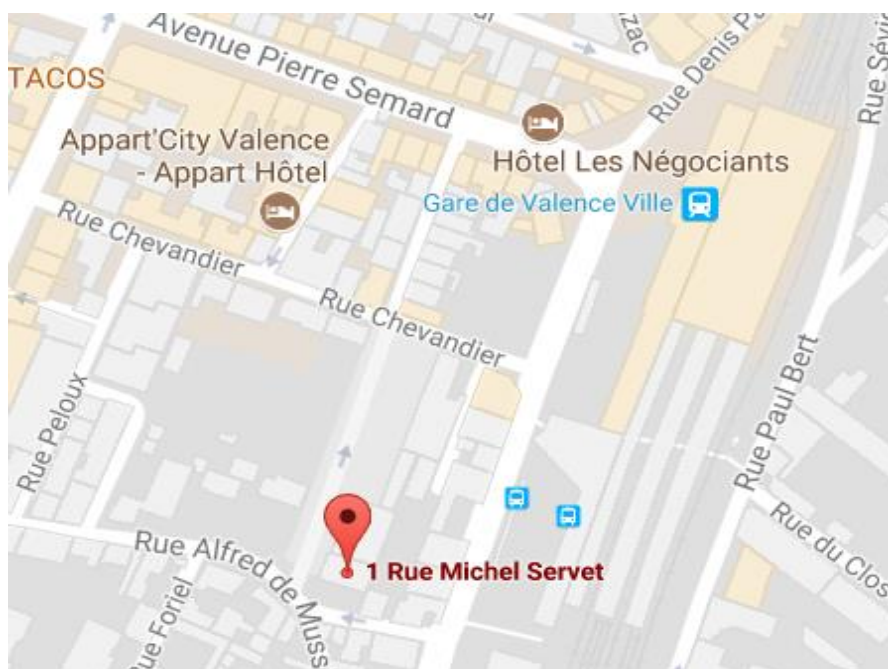
A envoyer ou déposer à la **Maison du Vélo, 1 rue Michel Servet, 26000 Valence** accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de REVV, (Règlement en espèces possible sur place aux heures d'ouverture)

L'adhésion inclut l'abonnement à notre bulletin REVVeries (2 n°/an)

Abonnement à la revue "Vélocité" :

La revue de la Fédération Française des Usagers de la Bicyclette
16 € pour 4 n°/an - <http://www.fub.fr> - contact@fub.fr

Demandes d'abonnement et règlement à adresser directement à :
FUB - 12 rue des Bouchers - 67000 Strasbourg



Assemblée générale

L'assemblée générale de REVV a eu lieu cette année le 11 avril à la Maison du Vélo, en présence d'une soixantaine de REVVeurs.

Après les présentations des rapports d'activité, financier et moraux et les votes et l'élection des membres du CA, les participants ont pu discuter autour d'une table en se restaurant avec les mets succulents préparés par l'association de réinsertion TEMPO. C'est toujours l'occasion de discussions informelles entre les bénévoles, les adhérents et les élus. Nous remercions pour leur présence :

Laurent MONNET :

Adjoint au maire de Valence

Daniel GROUSSON :

Vice-président de VRD et Conseiller municipal de Portes-lès-Valence

Gaétan MENOZZI :

Conseiller municipal de Bourg-lès-Valence, adjoint au Maire chargé du logement, de l'habitat et de la vie associative

Jany RIFFARD :

Conseillère municipale de Guilhaud-Granges

Le nouveau CA de REVV a également été élu. Voici sa composition :

Bernard BEDOUET
Christian CHAZOT
Claire ALLEMAND
Erika GRANGER
Jacques BARRIER
Jean-Luc ARNOD
Jean-Michel GRANGER
Nicolas MARTIN
Pascale LEPETIT
Patricia OSVATH

AGENDA DES PROCHAINES BALADES REVV

Sauf mention contraire, le départ des cyclistes a lieu depuis le **Champ de Mars**. Pour les mises à jour, consultez notre site : www.revv-valence.org/balades

Une première balade découverte avec l'association est possible même pour les non adhérents : vous pouvez amener des amis. Pour les suivantes, il est nécessaire d'adhérer pour être couvert par l'assurance. Les visites payantes (PAF) sont un agrément complémentaire à la balade : elles ne sont pas obligatoires.

Mercredi 17 et 21 février, 14h30

Sorties intergénérationnelles avec René.

Samedi 3 mars, 9h30

Visite de « la Ferme » dans la Drôme des cultures et rencontre de deux spiruliniers : Sophie et Jean-Marc.

Mercredi 21 mars, 14h30

Sortie intergénérationnelle avec René.

Dimanche 25 mars, 10h (pique-nique)

Destination le Haut-Livron avec visite d'une céramiste.

Mercredi 18 avril, 14h30

Sortie intergénérationnelle avec René.

Samedi 21 avril (pique-nique)

Les Ramières du Val de Drôme, rencontre avec les cyclistes de Crest. Circuit aventure !

Les 5 ou 6 mai, 9h30

Les jardins de Montvendre.

Mercredi 15 mai, 14h30

Sortie intergénérationnelle avec René.

Le 19 ou 20 mai

Participation à **Croquons Nature**, sur Saint-Marcel-les-Valence.

Rendez-vous au kiosque Peynet !

Meilleurs vœux
2018

